



Tortue peinte de l'Ouest (Population de la côte du Pacifique)



Nom scientifique Chrysemys picta bellii

Taxon Reptiles

Statut du COSEPAC Menacée

Aire de répartition canadienne Colombie-Britannique

Justification de la désignation

La répartition de cette population chevauche une zone où la population humaine est dense dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique, y compris la vallée du bas Fraser, où la perte de milieux humides est considérable. Dans l'ensemble de son aire de répartition, cette population continue de faire face à de multiples menaces résultant de la perte et de l'altération de l'habitat, de la mortalité routière et des espèces introduites, comme les ouaouarons et les tortues introduites. Les relevés effectués au cours des 10 dernières années ont révélé bon nombre de nouvelles localités, amenant le nombre total de plans d'eau occupés à plus de 80, répartis en 39 groupes. Toutefois, la population canadienne et les sous-populations locales sont petites, et nombre d'entre elles, particulièrement dans la vallée du bas Fraser, connaissent un déclin ou sont considérées comme non viables. La persistance à long terme de la population canadienne demeure précaire.

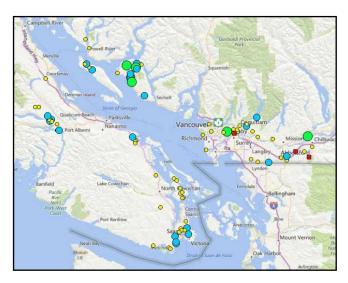
Description et importance de l'espèce sauvage

La tortue peinte de l'Ouest (*Chrysemys picta bellii*; Gray, 1831) est une tortue peinte de taille relativement grande; la dossière (partie dorsale de la carapace) des adultes peut atteindre une longueur de 25 cm. Cette sous-espèce possède un plastron (partie ventrale) orange vif distinctif, qui présente aussi un motif complexe de lignes noires réticulées.

Au Canada, la tortue peinte de l'Ouest est présente dans trois grandes régions distinctes, qui correspondent aux unités désignables suivantes :la population de la côte du Pacifique et la population intramontagnarde – des Rocheuses en Colombie-Britannique, et la population des Prairies/boréale de l'Ouest – Bouclier canadien à l'est des Rocheuses. Les populations de tortues peintes de l'Ouest en Colombie-Britannique affichent une forte différenciation génétique, parfois sur de courtes distances. Le présent rapport tient compte de cette différenciation, mais maintient les trois unités désignables établies dans l'évaluation précédente du COSEPAC (COSEWIC, 2006) en raison de considérations relatives au caractère distinct des unités et à l'importance des variations.

Répartition

L'aire de répartition de la population des Prairies/ boréale de l'Ouest - Bouclier canadien s'étend depuis la région d'Algoma, dans le nord de l'Ontario, jusqu'au sud-est de l'Alberta, en passant par le sud des Prairies. Son aire de répartition naturelle en Alberta se limite au bassin versant de la rivière Milk, mais il existe de nombreuses sous-populations introduites dont certaines sont bien établies depuis près d'un siècle, voire plus. La population intramontagnarde des Rocheuses est surtout présente au fond des grandes vallées des chaînes de montagnes qui caractérisent l'intérieur méridional de la Colombie-Britannique. Parmi les centres de population les plus importants, on compte les vallées de la Thompson et de l'Okanagan, le sud du sillon de la région de Kootenay-Est et le sud de la région de Cariboo. La population de la côte du Pacifique est présente dans la vallée du bas Fraser, depuis le secteur de Chilliwack jusqu'au Grand Vancouver, depuis le nord de la Sunshine Coast jusqu'à la rivière Powell au nord, dans l'île Texada et dans certains secteurs de l'île de Vancouver, dont le district régional de la capitale, la région de Nanaimo et la vallée Alberni.



Répartition de la tortue peinte de l'Ouest de la population de la côte du Pacifique. Petit cercle jaune : < 10 individus; cercle bleu moyen : 10 à 100 individus; grand cercle vert : > 100 individus; carré rouge : disparue. À noter que la taille des populations est caractérisée par une forte incertitude, particulièrement dans l'île de Vancouver, au nord du district régional de la capitale.

Habitat

La tortue peinte de l'Ouest est dans une très large mesure une espèce aquatique, présente dans les eaux peu profondes des étangs, des lacs, des méandres abandonnés et des marais, ainsi que dans les tronçons à faible débit et les bras morts de cours d'eau. Son habitat comporte généralement un substrat boueux, de la végétation aquatique émergente, des nattes racinaires exposées, des rondins flottants et des rives ouvertes. Les tortues peintes préfèrent les rondins flottants, les branches et d'autres objets émergents pour s'exposer au soleil. L'habitat de nidification se trouve dans les milieux terrestres adjacents à l'habitat aquatique utilisé pour la recherche de nourriture, habituellement à moins de 200 m du plan d'eau, sur des pentes douces orientées vers le sud. La ponte a lieu dans le sol, le sable ou le gravier, dans des sites bien drainés où la couverture végétale est minime ou absente.

Biologie

Les tortues peintes de l'Ouest adultes sont omnivores et s'alimentent de plantes aquatiques, de charogne et de petites proies vivantes dans les eaux peu profondes durant la saison active, soit du printemps à l'automne. Les jeunes tortues tendent à être plus carnivores et s'alimentent d'une variété d'invertébrés et de têtards. Les œufs éclosent à l'automne, mais les nouveau-nés demeurent habituellement dans le nid durant leur premier hiver. Ces derniers peuvent tolérer le gel jusqu'à une température de -10 °C au moins. On considère que les tortues peintes comptent parmi les vertébrés les plus tolérants en conditions d'hypoxie (pauvres en oxygène). La prédation des œufs et des nouveau-nés peut être très élevée. On pense que l'âge des individus à la maturité varie entre 4 à 10 ans chez les mâles et de 6 à 15 ans chez les femelles. La durée d'une génération est estimée à quelque 25 à 30 ans pour la population de la côte du Pacifique et à entre 30 et 40 ans pour la population intramontagnarde – des Rocheuses et la population des Prairies/boréale de l'Ouest – Bouclier canadien.

Taille et tendances des populations

On ne dispose d'aucune estimation précise quant à la taille des trois populations. La population de la côte du Pacifique contient probablement quelque 3 000 adultes ou moins. La population intramontagnarde des Rocheuses pourrait compter entre 5 000 et 10 000 adultes, tandis que la population des Prairies/ boréale de l'Ouest - Bouclier canadien pourrait compter des dizaines de milliers d'adultes. Aucune de ces estimations n'est toutefois fondée sur des méthodes robustes. On peut inférer, d'après les pertes d'habitat, que la population de la côte du Pacifique a subi une baisse par rapport à ses niveaux historiques, mais le pourcentage de ce déclin est inconnu. Grâce à des activités de recherche, le nombre de localités connues a grandement augmenté au cours des dix dernières années. Il est probable que la population intramontagnarde – des Rocheuses ait aussi subi une baisse par rapport à ses niveaux historiques, particulièrement dans la vallée de l'Okanagan, d'après les tendances en matière d'habitat. On ignore quelles sont les tendances en matière de population au sein de la population des Prairies/boréale de l'Ouest - Bouclier canadien, mais des baisses d'effectif sont probables à l'échelle locale.

Menaces et facteurs limitatifs

Les principales menaces qui pèsent sur la tortue peinte de l'Ouest sont la perte et l'altération de l'habitat, ainsi que la mortalité routière. La perte et l'altération de l'habitat découlent de diverses menaces, dont le développement résidentiel et industriel, les activités agricoles associées au drainage ou au remblayage des plans d'eau et le bétail en liberté qui dégrade les plans d'eau. Les tortues sont exposées à la menace de la mortalité routière durant leurs migrations saisonnières, lorsque les femelles se déplacent depuis les cours d'eau jusqu'à leurs aires de nidification en milieu terrestre, et lorsque les mâles et les femelles se dispersent. Parmi les autres menaces qui pèsent sur l'espèce, on compte les espèces envahissantes comme le ouaouaron, qui s'alimente des nouveau-nés dans les zones côtières, ainsi que des plantes qui réduisent la qualité des aires de nidification. Les activités récréatives peuvent aussi perturber les tortues qui s'exposent au soleil ou nidifient. De plus, la conduite de véhicules hors route risque de dégrader les étangs et l'habitat riverain adjacent ou endommager les sites de nidification. Le ruissellement d'eaux polluées peut aussi réduire la qualité de l'eau; parmi les sources de pollution, on compte le ruissellement provenant des fosses septiques agricoles et les polluants industriels. L'impact global des menaces pesant sur la population de la côte du Pacifique a été calculé comme étant « très élevé », celui des menaces pesant sur la population intramontagnarde - des Rocheuses a été calculé comme étant « élevé », et celui des menaces pesant sur la population des Prairies/boréale de l'Ouest - Bouclier canadien a été calculé comme étant « moyen ».

Protection, statuts et classements

Le COSEPAC a évalué la tortue peinte de l'Ouest en 2006 en tenant compte de trois populations : population de la côte du Pacifique – en voie de disparition; population intramontagnarde – des Rocheuses – préoccupante; population des Prairies/boréale de l'Ouest – Bouclier canadien – non en péril. La population de la côte du Pacifique et la population intramontagnarde – des Rocheuses ont été inscrites à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) selon leurs désignations respectives. Un plan de

rétablissement provincial ciblant la population de la côte du Pacifique a été achevé en juin 2016. La délimitation de l'habitat essentiel a été ébauchée, mais cet habitat n'a pas encore été désigné aux termes de la LEP. Aucune mesure de protection précise n'a été adoptée pour la tortue peinte de l'Ouest. L'espèce bénéficie de certaines mesures de planification municipale conçues pour conserver les zones écosensibles et certains plans d'eau, mais ces mesures ont une portée et une application limitées.

Source: COSEPAC. 2016. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la tortue peinte de l'Ouest (Chrysemys picta bellii), population intramontagnarde – des Rocheuses et population des Prairies / boréal de l'Ouest-Bouclier canadien au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xxiii + 116 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'addresse suivante : www.sararegistry.gc.ca.

N° de cat. : CW69-14/257-2016-1F-PDF ISBN: 978-0-660-07339-2

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à ec.enviroinfo.ec@canada.ca.